



L'Algérie égale à elle-même dans son hostilité envers la France

Le 24 décembre dernier, le parlement algérien, probablement en guise de cadeau de Noël à Emmanuel Macron qui avait accusé la France coloniale de « *crime contre l'humanité* », a voté à l'unanimité une loi criminalisant la colonisation française de 1830 à 1962.



**COLONISATION :
CRIME CONTRE L'HUMANITÉ ?**

Cette loi réclame en conséquence à la France des excuses officielles tout en exigeant une « *indemnisation complète et équitable pour tous les dommages matériels et moraux engendrés par la colonisation française* ». Le texte de loi énumère pêle-mêle les « *exécutions extra-judiciaires, la pratique de la torture et le pillage systématique des richesses* ». Sans oublier les essais nucléaires qui, eux, ont été poursuivis jusqu'en 1966, avec l'accord du gouvernement algérien qui avait signé les accords d'Évian. Mais pourquoi se gêner ? En l'oc-

currence, on n'a guère entendu notre Président, ni son ineffable porte-parole Jean-Michel Barrot qui a, au contraire, envisagé un voyage en Algérie.

À saluer, dans cet océan de lâcheté et de déférence envers un gouvernement ouvertement et agressivement hostile, la réaction salutaire d'Henri Guaino, l'ancien conseiller de Nicolas Sarkozy. Il s'est prononcé en faveur d'une rupture des relations diplomatiques avec ce pays, refusant qu'on judiciaire l'histoire et que la France se fasse piétiner de la sorte.



▼ L'Algérie égale à elle-même dans son hostilité envers la France

Saluons aussi le communiqué sans ambiguïté publié le 30 décembre par le Cercle algérieniste. Rappelant que la France a construit l'Algérie et l'a laissée bien plus riche et prospère qu'à son arrivée, le Cercle algérieniste exige « *du président de la République qu'il condamne publiquement, clairement et sans détour cette loi inique : qu'il revienne sur ses propos de 2017 qui ont servi à cette stratégie de chantage mémoriel ; qu'il annonce la dissolution de la commission mixte des historiens, qui n'a plus de raison d'être puisque le parlement algérien a décidé d'écrire une histoire falsifiée...* » Il est peu probable qu'Emmanuel

Macron tienne le moindre compte de cet appel à la raison et à la défense de son propre pays. Rappelons donc un fait un peu oublié : le Cercle algérieniste avait déjà déposé plainte en 2017 contre Emmanuel Macron pour ses accusations contre la France de « *crime contre l'humanité* ». La plainte est gelée depuis par l'immunité présidentielle de Macron mais, ainsi que l'a déjà confirmé Suzy Simon-Nicaise, présidente du Cercle algérieniste, cette plainte sera réactivée aussitôt qu'il aura quitté ses fonctions... à moins qu'il n'adopte une attitude plus ferme vis-à-vis de l'Algérie et plus respectueuse de la France et des Français. ■

Boualem Sansal, candidat à l'Académie française



Boualem Sansal a déposé sa candidature au fauteuil numéro 3 de l'Académie française, occupé jusqu'à son décès en 2012 par Jean-Denis Bredin. Au fil du temps, ce fauteuil fut celui, entre autres, du Cardinal de Bernis, des présidents du Conseil Jules Dufaure et Georges Clemenceau, mais aussi de Jérôme Carcopino et Marguerite Yourcenar. Pour l'instant, quatre autres candidats se sont déclarés à cette élection, fixée au 29 janvier. Boualem Sansal est, par ailleurs, membre de l'Académie royale de Belgique depuis le 12 octobre dernier. Espérons que les Académiciens auront la lucidité et le courage, en l'élisant, de récompenser le talent d'un amoureux de la langue française et la force d'âme d'un écrivain que la prison n'a fait ni se renier ni se taire..

Christophe Gleizes, toujours otage en Algérie

La libération de Boualem Sansal il y a deux mois ne doit pas faire oublier que l'Algérie détient toujours le journaliste Christian Gleizes, condamné en appel à sept ans de prison.

Bien que sa défense ait respecté les recommandations de discrétion et de démarches secrètes de la diplomatie française, sa condamnation n'a pas davantage provoqué de réaction du Quai d'Orsay que toutes les autres provocations du pouvoir algérien. Christophe Gleizes s'est pourvu en cassation et sa mère a adressé une demande de grâce le 15 décembre au président algérien. ■



La Kabylie proclame son indépendance

Le Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK) a proclamé l'indépendance de la Kabylie, le 14 décembre dernier à Paris, par la voix du président du gouvernement en exil, Ferhat Mehenni.



La date a été choisie en référence à la déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux de l'Assemblée générale de l'ONU du 14 décembre 1960. À noter, malheureusement sans surprise, le comportement peu glorieux des autorités françaises. L'événement devait rassembler 1 200 participants, venus pour certains des États-Unis, du Canada, de Pologne, etc. au Palais des Congrès de Versailles. Le samedi après-midi, sous prétexte de risques de troubles à l'ordre public, le préfet des Yvelines l'a interdite.

Les réseaux sociaux ont permis de rattraper environ les trois quarts des participants prévus dans une salle du 8^e arrondissement de Paris. Évidemment, le préfet des Yvelines a agi sous pression du gouvernement, lui-même sous pression de... l'Algérie. Des individus mandatés par lui n'ont, pour leur part, rencontré aucune difficulté à organiser une manifestation de protestation et de menaces dans le XX^e arrondissement de Paris.

La déclaration d'indépendance de la Kabylie fut bien sûr symbolique mais le Maroc et Israël y avaient envoyé des représentants de même que les autonomistes corses et le Bloc Québécois. ■

La persécution des chrétiens de Kabylie...

Quarante-huit heures avant la proclamation de l'indépendance de la Kabylie, plusieurs personnalités chrétiennes de Kabylie étaient reçues à Paris par l'Association Chrétienté Solidarité-Centre Charlier.

Son président, Yann Baly, a également participé à la déclaration d'indépendance en affirmant notamment que « *pour la France, reconnaître l'indépendance kabyle c'est soigner la blessure ouverte depuis 1962 par une indépendance bâclée, marquée par le mensonge, l'imposture et la tragédie. Pour l'avenir, car c'est cela qui compte le plus, l'indépendance de la Kabylie, c'est le gage de relations apaisées des deux côtés de la Méditerranée, entre le peuple qui a vu naître Dihya [1] et celui qui a donné Jeanne d'Arc !* »

La conférence a dressé un tableau particulièrement sombre de la situation des chrétiens de Kabylie, de plus en plus nombreux et de plus en plus persécutés par le pouvoir algérien. Pour reprendre l'expression de Di-

hya Harouni, ministre du gouvernement de Ferhat Mehenni, « *les chrétiens sont doublement coupables aux yeux du pouvoir algérien, comme chrétiens et comme kabyles* ». Les arrestations arbitraires se multiplient et, comme l'a dit un autre intervenant, Sab-Ammar Khodja, conseiller du président Mehenni, « *il vaut mieux se faire arrêter porteur d'une bombe que d'une Bible* ». Fut, entre autres, évoqué le sort de Slimane Bouhafs, réfugié en Tunisie en 2021 où il fut kidnappé par les services algériens puis condamné à trois ans de prison pour « *atteinte aux préceptes de l'islam* ». Contraint de se présenter chaque semaine à la gendarmerie, il est en situation de mort sociale. A également été évoquée la fermeture violente de l'église de

[1] Plus connue sous le nom de la Kahina, Dihya est une reine guerrière kabyle qui a combattu les envahisseurs arabes au VII^e siècle. Après plusieurs succès, Dihya meurt au combat dans sa terre natale, les Aurès, en 703. La comparaison avec Jeanne d'Arc est particulièrement pertinente.





De gauche à droite :

- Yann Baly, président de Chrétienté-Solidarité,
- Dihya Harouni, ministre du gouvernement kabyle,
- Sab-Ammar Khodja, conseiller du président du gouvernement kabyle, Ferhat Mehenni
- et Azwaw Atkaci, président de la ligue kabyle des Droits de l'Homme.

▼ Tizi-Ouzou, la plus grande de Kabylie : en pleine messe, les forces de l'ordre ont expulsé tous les fidèles et ont scellé les portes. Face aux persécutions, les chrétiens de Kabylie pratiquent souvent leur religion "dans les catacombes", ce qui rend difficile d'évaluer leur nombre. Le renouveau du christianisme en Kabylie s'est assez vite avéré après l'indépendance, en réaction à l'arabisation et l'islamisation voulues par le président Bou-

mediène, en parallèle avec l'émergence des mouvements berbéristes. Les conversions sont massives depuis le début du XXI^e siècle, vers le catholicisme mais aussi –; compte tenu de l'attitude de l'Église d'Algérie et du cardinal archevêque d'Alger, Mgr Vesco qui privilégie l'entente avec un régime qui persécute les catholiques kabyles – vers des cultes protestants, notamment méthodistes et évangéliques. ■

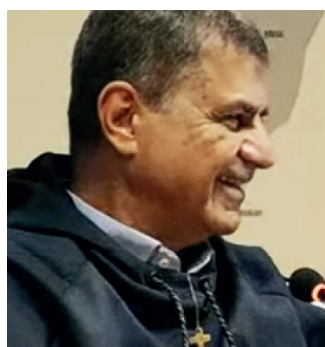
... et celle des chrétiens de Syrie

« Cette lettre, je l'écris de l'enfer de la guerre qui sévit à Alep depuis 4 jours... »



C'est par ces mots que débute la lettre que **Georges Sabé** ►, Père mariste, vient d'envoyer depuis la Syrie, pour décrire ce que vit la communauté chrétienne du quartier de Jabal el Saydeh, la colline de Notre-Dame à Alep, depuis dimanche 4 janvier, du fait des combats qui ont repris entre forces kurdes et l'armée du gouvernement syrien.

La communauté chrétienne, durement éprouvée depuis le début de la guerre en 2011, avait déjà dû fuir ce quartier le Vendredi Saint 2013 et des dizaines de familles avaient été secourues par les maristes le temps du retour à une certaine tranquillité, même précaire. Mais ce calme relatif a cessé brutalement dimanche 4 janvier à la suite du



non-respect d'un accord intervenu entre les Kurdes et le gouvernement. Et ce sont les chrétiens qui en subissent les conséquences telles que les décrit le Père Georges Sabé : « *Au moment où je vous écris cette lettre (...) les tirs d'obus ne s'arrêtent ni de nuit ni de jour (...) Les écoles et les universités sont fermées sine die. La vie est paralysée. Un couvre-feu réel baigne la ville dans le silence et la peur... Une nuit obscure envahit les cœurs des habitants. C'est une horreur, comme si 14 ans de guerre, de sanctions et de tremblements de terre ne suffisaient pas. Comme si cette ville était maudite. Comme si les rues d'Alep étaient assoiffées de sang...* » Il y a des familles entières qui sont cachées ▼



▼ La persécution des chrétiens de Syrie

dans la cave de leur immeuble, des personnes déplacées qui sont dans la rue sans protection, sans savoir où aller. »

« Pourquoi Alep et ses habitants doivent-ils subir un tel sort ? (...) Nous n'avons plus la force de résistance ni de résilience. Nous avons peur et nous nous questionnons : jusqu'à quand ? (...) Au cœur de l'hôpital universitaire d'Alep, des visages effrayés, un personnel inquiet, se demandant si la route est praticable pour rentrer chez soi. Des patients épuisés, sans médicaments ni argent. Un exode et un déracinement qui jonchent le chemin de l'arrivée, un froid glacial qui serre ce qui reste des battements d'un cœur fatigué. Et nous continuons à dire : il y a de l'espoir... »



Hélas, ce type de conflit n'intéresse ni les médias de grand chemin, ni les grandes consciences politiquement correctes. Évidemment, en Syrie, comme en Kabylie, il s'agit de chrétiens. ■

Ségolène Royal, présidente de l'AFA

Le 18 décembre dernier, l'Association France-Algérie a porté à sa présidence, Ségolène Royal qui succède à Arnaud Montebourg. L'Afa avait été fondée en 1963 sous les auspices du président de la République, Charles De Gaulle, par le Garde des Sceaux, Edmond Michelet. Il s'agissait, à l'époque, de tenter de lier des liens d'amitié entre les deux pays. Plus de soixante ans plus tard, on peut constater de quelle réussite cette association peut s'enorgueillir. Mais, manifestement, sa dissolution pour inutilité totale n'est même pas envisagée. Quelles sont les compétences de Ségolène Royal pour occuper cette fonction ? L'avaient précédée entre autres, Bernard Stasi, George Gorce, Pierre Joxe, Jean-Pierre Chevènement, etc. Bref des affidés des gouvernements successifs. Arnaud Montebourg n'étant pas au mieux avec Macron, celui-ci a dû juger qu'il pouvait toujours filer un hochet à bon compte à Ségolène Royal qui est toujours candidate à tout.

Claude Malhuret, Grand Prix de l'humour politique 2025

« Pauvre extrême-gauche dont le bilan se résume à un siècle à bouffer du curé pour finir par lécher les bottes des mollahs ». Pour cette phrase visant naturellement l'islamo-gauchisme, le sénateur (Libertés et territoires) de l'Allier, Claude Malhuret, a obtenu le Grand Prix de l'humour politique, décerné par le Press Club de France. Outre le Grand Prix, trois autres lauréats ont été couronnés. Rachida Dati a obtenu le Prix de l'Arc de Triomphe pour avoir déclaré : « N'avoir dans une écurie que des étalons, ça peut mal se terminer ! Pour un meilleur équilibre, c'est pas mal d'avoir des percherons également. Et il y a aussi les juments ». Sébastien Delogu a été jugé Meilleur Espoir pour avoir déclaré qu'il fallait « construire plus de logements sociaux pour loger ceux qui sont expulsés de leurs logements sociaux ». Quant à Sarah Knafo, elle a été récompensée du Prix des bons comptes après avoir calculé que « si Bruno Le Maire voulait rembourser la dette qu'il a causée, les 1 000 milliards d'euros, il devrait faire la plonge pendant 62 millions d'années ».



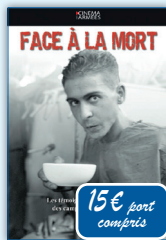
Voici les DVD du Secours de France !



Face à la mort

par Marcela Feraru

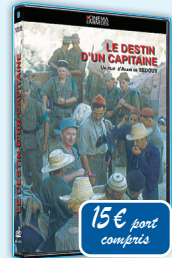
Hommes de troupe, colonels ou civils, ils témoignent ici comme survivants des camps du Viêtminh. Ils vont devenir des matériaux de propagande et selon la formule des commissaires politiques d'Hô Chi Minh qui les rééduquaient : *servir ou mourir*.



Le destin d'un capitaine

par Alain de Sédouy

L'exceptionnel travail de pacification des chefs de SAS – à la fois soldats, instituteurs, soignants, juges de paix – est illustré par les six années au cours desquelles Georges Oudinot, ancien para d'Indochine, rallia à la France les habitants des Beni Douala en Kabylie.



Harkis, histoire d'un abandon

par Marcela Feraru



Un film qui donne la parole à ces hommes auxquels les plus hautes autorités de l'État avaient dit : *Venez à la France, elle ne vous trahira pas*. Ce DVD revient sur une blessure qui peine tant à se refermer et que Maurice Allais, prix Nobel d'Économie, qualifia de "décision barbare qui restera comme un opprobre ineffaçable pour notre pays, un crime contre l'humanité".



Guerre d'Algérie : mémoires de femmes

par Marcela Feraru

La guerre d'Algérie fut aussi une affaire de femmes. Enjeu et actrices du conflit, elles y prirent une part croissante. Elles en furent aussi bien souvent les victimes. Arabes, Berbères, Juives, Européennes de diverses confessions, elles ont été prises dans le tourbillon d'une histoire tragique qui a bouleversé leur destin. Beaucoup ont perdu leurs proches, leurs biens, leur pays, d'autres leur vie ou leur âme.

Le 9^e RCP dans la bataille de Souk Ahras

par Marcela Feraru

Fin avril 1958 : l'État-Major de l'ALN de Tunisie décide un passage en force pour franchir le barrage de la ligne Morice et pénétrer en Algérie. C'est le 9^e RCP qui va subir le premier choc au prix de pertes très sévères. Cette bataille, d'une ampleur unique dans la guerre d'Algérie, aura des conséquences majeures pour la suite du conflit.



Hélie de Saint Marc, témoin du siècle

par M. Feraru et J.-M. Schmitz

Il ne s'agit pas d'un film de guerre, même si la guerre, les guerres, sont omniprésentes à l'écran. Le cheminement de ce DVD est celui du retour sur soi d'un homme confronté à la brutalité des temps mais aussi à la "comédie humaine", et aux "escroqueries de l'Histoire" qui l'accompagnent. Une leçon de sagesse et de courage dans un style que n'aurait pas désavoué le Saint-Exupéry de *Terre des hommes* et de *Citadelle*.



Harkis, l'héritage. Un récit français

par Marcela Feraru et Jean-Marie Schmitz

Que ressentent-ils à l'égard de la France d'aujourd'hui ? Que nous ont-ils légué ? Que leur devons-nous ? Que souhaitent-ils transmettre ? Telles sont quelques-unes des questions auxquelles ce film souhaite répondre... Les témoins interrogés, enfants et petits-enfants de Harkis, sont écrivains, sportifs de haut niveau, élus, médecins, enseignants, militaires... Les drames et vicissitudes qui ont marqué leur histoire auraient pu justifier le "repli communautaire" observé par ailleurs. L'exemple que nous donnent ces réussites individuelles prouve, dans les faits, que l'assimilation n'est ni un slogan, ni une utopie, mais l'effet d'une éducation et d'une volonté.

Merci de bien vouloir établir votre chèque à l'ordre de **Secours de France**, et de l'envoyer à :
Secours de France,
29 rue de Sablonville,
92200 Neuilly-sur-Seine.

ou ▼
Commandez en toute sécurité via l'onglet BOUTIQUE, de notre site internet : www.secoursdefrance.com



Timbres du Secours de France : affichez nos couleurs ! ►



Un seul chèque est possible pour l'achat de timbres Secours de France et de DVD.
ATTENTION : la planche de 30 timbres au tarif prioritaire disparaît.
Seul le tarif Lettre Verte [30 timbres, 55 € port compris] peut nous être commandé, par planches de 30 timbres exclusivement. ►



SECOURS DE FRANCE

64 ans d'actions concrètes pour continuer de répondre aux drames humains et aux dénis d'Histoire issus de la décolonisation, prélude à la "défrancisation" métropolitaine...

● Secourir les détreffes

« Apporter un soutien matériel et moral à ceux qui ont été ou sont encore aujourd'hui victimes de leur foi en la Patrie.

● Préparer l'avenir

« Soutenir les initiatives et les écoles qui font connaître et aimer la France à nos enfants.

● Rétablir la vérité

« Lutter contre la désinformation sur l'histoire de notre pays et la "repentance" dont elle est l'objet jusqu'au sommet de l'État.



Participez aux actions du SECOURS DE FRANCE :
faites un don !

- 1 Par l'envoi d'un chèque bancaire ou postal à l'ordre de SECOURS DE FRANCE et à l'adresse de l'association : 29, rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine.
- 2 Ou par paiement sécurisé en ligne sur notre site internet : www.secoursdefrance.com
- 3 Ou par prélèvement automatique (pour les modalités, contacter le secrétariat).
 - ♦ Vos dons sont la condition de notre indépendance.
 - ♦ Vous bénéficiez d'une importante réduction d'impôt : 66% des sommes versées, dans la limite de 20% du revenu imposable pour l'IR, et 60% de l'impôt sur l'IS pour les entreprises.
- 4 Le Secours de France est également habilité à recevoir des legs :
contacter notre Trésorier, M. Michel Merle (mmerle@free.fr, 06 03 23 07 88).

Lettre électronique du Secours de France

Directeur de la publication : Jean-Marie Schmitz

Rédacteur-en-chef : Tarick Dali

Création et réalisation graphiques : Hugues de Blignières, dit Kéraly

Diffusion : ICS-INFORMATIQUE
9 Rue de l'Étoile, 75017 Paris

SECOURS DE FRANCE : 29, rue de Sablonville, 92200 Neuilly-sur-Seine

Tel. : 01 46 37 55 13 ♦ Courriel : contact@secoursdefrance.com

♦ Site internet : www.secoursdefrance.com

